L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 JANVIER 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

TRISTES NECESSITÉS.

Après les explications que nous avons données hier sur la valeur de ces décisions judiciaires qui ordonnent la levée de taxes spéciales pour satisfaire des dettes que la Constitution ne reconnaît que très-partiellement; après les différences illogiques que nous avons signalées entre l'arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis et divers jugements rendus ici par les cours fédérales inférieures et même par nos cours d'Etat, il nous paraît évident qu'il n'y a rien en tout cela qui puisse constituer pour nos administrateurs de ville l'obligation morale ou légale d'inscrire dans le budget de 1881 les 4 ou 5 mills de taxe additionnelles ordonnées par les cours, et le moment nous paraît venu d'y échapper par tous les moyens honorables possibles.

Le moment nous semble d'autant plus venu que de l'aveu des assesseurs eux-mêmes, il n'y a pas possibilité pour eux d'arriver à une connaissance même approximative du capital engagé dans le commerce, excepté quand il existe en marchandises exposées à la vue de tous, comme une terre ou une maison. Il y a longtemps que nous avons dit que rien de ce qui se fait ailleurs ne peut se faire ici. On trouve en biens personnels et mobiliers pour 180 millions de valeurs à San Francisco; on n'en trouvera pas pour plus de 30 millions ici. Par conséquent, il faudra lever sur les propriétés foncières seules, qui ont déjà si cruellement souffert, un intérêt annuel pour servir une dette de 22 millions qui ne s'amortira jamais.

Cette situation n'est, en vérité, plus tenable; elle est d'autant moins tenable que les conséquences pesant toutes sur une seule classe de contribuables, elles en sont souverainement iniques. Nous trouvons donc que le devoir du Conseil de ville est d'aviser à tous les moyens propres à faire échapper à cette iniquité le peuple de la Nile-Orléans. Nous disons le peuple, et le peuple tout entier, sans distinction et sans avoir plus d'égard pour ceux qui ne possèdent rien que pour ceux qui possèdent quelque chose, et sur lesquels, bien qu'ils soient innocents, on veut faire retomber toutes les responsabilités du passé. Ainsi, les taxes additionnelles étant maintenues et levées, il faudra que les propriétaires contribuables augmentent nécessairement le prix des loyers. Nous ne disons pas qu'il y ait certitude de succès dans l'emploi de ce moyen, car autre chose est de fixer un prix de loyer, autre chose est de le faire payer, le locataire étant toujours libre de chercher un logement à meilleur marché; et malheureusement les maisons vides ne manquent pas aujourd'hui. Toutefois, cette ressource sera essayée, et qu'elle ait du succès ou qu'elle n'en ait pas, il est certain qu'elle embarrassera beaucoup d'habitants qui voudraient rester tels qu'ils sont dans les conditions de prix actuelles. Ces habitants comprendront qu'on ne peut payer de hautes taxes avec des loyers réduits à rien.

Ainsi, en pareil cas, tout le monde est intéressé à faire cause commune avec les propriétaires, et le conseil de ville en résistant à l'insertion de ces taxes additionnelles dans le budget de cette année, ferait une résistance patriotique et dont toute la ville, sans exception, moins les créanciers à jugement, leur saurait gré. Le Dr W. D. Brickell leur a déjà donné ce conseil et nous croyons qu'ils feraient bien de le suivre. Les membres du conseil de ville n'ont absolument rien à craindre. Nous leur garantissons le payement intégral de leurs traitements. Ils peuvent imiter la conduite de ces conseillers municipaux de Watertown qui ne se trouvaient jamais présents pour recevoir les ordres de cour ni les mandamus, et qui épargnèrent aux habitants de cette ville des taxes oppressives qui auraient absorbé plusieurs fois leurs ressources dont ils pouvaient disposer. Il faut, au conseil de ville, un quorum pour qu'il puisse délibérer valablement. Eh bien, que ce quorum manque, et le maire n'ayant droit de vote que dans les cas de division, aucune délibération ne pourra avoir lieu, et les taxes judiciaires tomberont d'elles mêmes!

Le cas est arrivé comme nous le disons; il a été constaté dans plus d'un écrit fameux; il a figuré, comme exemple, dans nombre de commentaires, et nous ne voyons pas que ce qui a été bon pour Watertown ne puisse pas être bon pour la Nile-Orléans. Il n'est pas supposable qu'une autre ville américaine soit dans une position plus misérable que la nôtre. Par conséquent, s'il faut une excuse, elle est toute prête. Nous ne pouvons pas payer ce que nous n'avons pas.

Si au contraire le conseil de ville cède, et qu'il charge le budget de tous les jugements rendus contre la ville, nous regarderions la situation comme perdue à jamais, car les créanciers reposeraient tous les compromis imaginables, même les compromis les plus libéraux pour eux. Il est certain que si par des voies judiciaires, ils croient pouvoir obtenir tout ce qui leur est dû, ils ne céderont rien. Déjà même, quelques journaux, qui avaient paru un instant favoriser un règlement, n'en parlent plus, et l'on disait que le dernier jugement de la cour suprême dans l'affaire Saloy, leur a donné le signal du mutisme sur le compromis. Les créanciers ne se contenteront pas de ne rien dire; ils parleront, mais non pour transiger; ils parleront pour annoncer leurs intentions de rester à cheval sur leur droit et de ne faire aucune concession en aucun cas.

Aussi, il n'est plus même question de syndicat. Nous avions mentionné un projet d'arrangement proposé par M. Kennedy et accepté par ses collègues. La base en était beaucoup trop discutable, et nous croyons qu'avant la dernière décision de la Cour Suprême, beaucoup de gens des deux partis s'y fussent ralliés. Qu'est-ce que ce plan est devenu? Et que deviendront tous les plans du même genre, fondés sur un douteux sentiment de justice envers les débiteurs et envers les créanciers? Ceux-mêmes qui les proposaient n'oseront plus les faire, et nous considérons comme éteint tout espoir d'arrangement.

Dans une pareille extrémité, nous ne voyons rien à faire qu'à éluder, s'il y a moyen, les obligations que les cours ont rivées sur nous. Ne pas recevoir les mandamus, n'insérer nul chiffre de taxe additionnelle sur le budget, et laisser de gagner le mois de janvier 1882 où la Législature reparaîtra pour achever son œuvre, et que l'avenir nul commencée pour faire une autre œuvre, voilà tout ce qu'il nous reste à faire pour le moment. Si d'ici au mois de janvier prochain, il n'y a pas eu d'arrangement à l'amiable entre la ville et ses créanciers, alors nous demanderons à la Législature de la Louisiane ce que la Législature du Tennessee a fait pour Memphis et ce que celle de l'Alabama a fait pour Mobile. Nous lui demanderons l'extinction de notre charte municipale et la remise de nos affaires entre les mains d'un receveur d'Etat. Nous ne croyons pas que cet expédient vaille beaucoup pour personne, mais il vaudra toujours mieux pour les contribuables que le traitement qu'on veut leur faire subir aujourd'hui.

Nous serions protégés alors par l'arrêt de la cour suprême des Etats-Unis, arrêt qui a invalidé comme force exécutive les petites décisions des cours fédérales inférieures, et qui d'après la teneur du dernier jugement de la cour suprême de la Louisiane, invaliderait même le sien, et qui mettrait ainsi les créanciers de la Nile-Orléans dans l'obligation de se soumettre, pour ne pas tout perdre, à un arrangement équitable. Nous n'avons pas beaucoup d'espoir que le Conseil de ville ait le courage et l'énergie que la circonstance demande, car, comme nous l'avons dit, ce qui se fait ailleurs ne peut se faire ici; mais il est possible que nous soyons dans l'erreur à ce sujet pour une fois, et que nos administrateurs se montrent tout à fait à la hauteur de la nécessité. Cela suffit pour que nous l'indiquions et pour que nous leur recommandions le patriotique conseil que leur donne le Dr. Brickell. Ils ont pour le suivre l'appui de la Convention, l'appui de la Législature, et s'ils le suivent, la ville reconnaissante ne l'oubliera jamais.

OPERA FRANÇAIS.

Ces lignes sont écrites au moment où la troisième représentation de *Carmen* finit, et lorsque tous ceux qui y assistaient sont encore sous le coup de l'émotion poignante que laisse ce drame lyrique interprété par des artistes comme ceux que nous venons d'entendre. La soirée a été brillante; les principaux sujets de la troupe de M. Strakosch étaient dans la salle, leur présence semblait stimuler l'ambition des chanteurs. Le public enthousiasmé et entraîné, surtout à partir du troisième acte, a applaudi comme si toutes les mains eussent été mises en mouvement par une seule volonté. Il a fait répéter à M. Mangé le deuxième couplet de la chanson du toréador.

Le duo chanté par Don José et Carmen, au cours de ce second acte, a été acclamé; et lorsque le rideau s'est baissé, M. Tournié et Mme Ambre ont été rappelés. Mme Marie Rose, qui occupait une avant-scène à gauche, a exprimé son admiration et ses sympathies à Mme Ambre, en lui envoyant un bouquet.

Au troisième acte après l'air chanté par Mlle Delprato, sur la montagne, un bouquet lancé d'une avant-scène à droite est allé tomber devant elle. Cet acte s'est terminé au milieu d'un tonnerre de bravos, et le rideau s'est relevé deux fois pour permettre à Mme Ambre et à M. Tournié de venir saluer le public qui les rappelait.

Comme on le voit, l'attitude des spectateurs, à cette représentation, a eu le cachet des soirées à grand succès. C'est qu'en effet tout a bien marché; orchestre, chanteurs, danseuses, tout le monde a admirablement rempli sa mission. M. Tournié, encore cette fois, s'est élevé à la hauteur de Salvini dans ses plus beaux moments, et certes Mme Ambre, de son côté, a fait preuve, comme comédienne et tragédienne, d'un talent qui la met au niveau des actrices placées au premier rang dans l'estime des connaisseurs.

Les personnes qui négligeront d'assister aux prochaines représentations de *Carmen*, auront bien tort; ce sera se priver bénévolement d'un plaisir artistique qu'il n'est pas donné de goûter souvent.

A. M.

La représentation de dimanche.—La soirée théâtrale qui doit être consacrée, par M. de Beauplan, à l'Union Française préoccupe plus que jamais une partie de nos lecteurs. Une salle comble est assurée, si l'on en juge par le nombre de coupons pris au contrôle; et nous savons que cette foule, déjà considérable, s'augmentera de la légion des retardataires qui se disent d'habitude—mais à tort cette fois:—Nous trouverons toujours des places.

Hum! les bons sièges doivent se faire rares, si nous en croyons dame rumeur qui prétend que des primes ont été offertes pour des fauteuils d'ordinaire peu recherchés — pour des fauteuils des troisièmes!

Mais qu'on se rassure, nous sommes en mesure d'affirmer qu'aucune précaution n'a été négligée contre l'agiotage. La direction prend à cœur de ménager à tout le monde les mêmes facilités d'admission et de bien-être pendant la soirée; ce qui ne doit point empêcher, par parenthèse, ceux qui désirent y assister, de se pourvoir au plus vite d'une place retenue. C'est plus sage, surtout en présence de l'empressement général que nous sommes appelés à signaler. Nous ajoutons qu'on peut encore se procurer des sièges réservés au bureau de location, chez M. Grunewald, 127 rue du Canal.

On verra dans nos colonnes que le règlement des billets distribués au dehors par les directeurs de l'Union se fera samedi soir, à 7 heures, au siège de la Société.

Académie de Musique—Les "Babes in the Wood" ont eu hier soir leur succès ordinaire et cette pièce, du reste fort intéressante et très agréable, finira brillamment la semaine du "Surprise Party de Rice."

La Compagnie d'assurance des Pompiers.—On verra par le compte-rendu des affaires de cette compagnie, compte-rendu que nous publions aujourd'hui, qu'elle se trouve dans une position magnifique; position qui se résume en un dividende d'intérêt annuel de 15 0/0 sur le capital payé; en 5 0/0 pour le fonds de réserve, et en un dividende de 25 0/0 pour les assureurs participants. Le capital de la Compagnie est de $330,850.90 et avec cela les profits et surplus se sont élevés à $169,851.15. Ce résultat est on ne peut plus flatteur, et nous en faisons nos compliments à M. I. N. Marks, président, à M. T. Prudhomme, vice président et R. H. Benners, secrétaire.

Grand assortiment de chaussures pour campagne à l'H. M.

Sarah Bernhardt.—On télégraphie au *Herald*, en date de Chicago, 14 janvier :

"La représentation de *Phèdre* au théâtre McVicker a été accidentée ce soir par une chose qui ne se trouve pas dans la tragédie. Mlle Sarah Bernhardt s'est évanouie. Dans la dernière scène du quatrième acte, où Phèdre se plaint de son cruel destin, l'artiste s'est affaissée tout-à-coup sur un fauteuil. Le public ne se doutait pas de ce qui était arrivé jusqu'au moment où on vit paraître sur la scène plusieurs machinistes en tenue de travail et le directeur lui-même qui transportèrent Mlle Bernhardt dans les coulisses. Le rideau baissa alors sur un mélange pittoresque de personnages vêtus les uns en Grecs, les autres du prosaïque costume moderne. L'orchestre a dû exécuter quelques morceaux avant que Mlle Bernhardt eût repris connaissance et pût achever la représentation, tant bien que mal."

Depuis son arrivée aux Etats-Unis, Mlle Sarah Bernhardt a beaucoup souffert du froid. Elle s'est en outre surmenée pour faire face à une tâche écrasante. Tous ses amis souhaitent que son indisposition de jeudi soit pour elle un avertissement et qu'elle proportionne mieux son travail à ses forces.

Londres, 17, 4 p. m.—Bois 53 3/4.

THEATRE ST-CHARLES.

Méphistophélès — La Bohémienne.

Nous sommes de ceux qui regrettent les belles mélodies si limpides, si lumineuses, si suaves des Bellini, des Rossini, des Meyerbeer, où la phrase musicale se développait avec tant de suite et d'ampleur, qui exigeaient la culture soignée de ce plus beau de tous les instruments qu'on appelle la voix humaine, de ce plus grand de tous les arts que l'on appelle le chant.

Nous avons tort, paraît-il, tout ce que nous lisons et entendons, tout ce qui nous arrive d'Europe, musique et artistes, est empreint d'idées et de formules nouvelles. C'est une succession de phrases musicales brisées, d'idées mélodiques tronquées et enchevêtrées, d'accords savants, mais toujours cherchés, souvent étranges. Tout cela produit une sorte d'ahurissement de l'oreille qui étonne le public, intrigue le musicien, et par conséquent refroidit les effets. Le grand art, c'est-à-dire la recherche du beau, la réalisation de l'idéal, a-t-il à y perdre? Nous ne savons. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à l'état de science, la musique n'a qu'à y gagner. Quand Wagner commençait sa révolution musicale, il se vantait, traitant un peu cavalièrement ses contemporains, de faire de la musique pour les générations de l'avenir.

Il paraît que nous n'étions pas si bêtes qu'il le croyait, puisqu'il a gagné son procès, dès la génération actuelle, et que tous les musiciens tombent à ses genoux et se font ses imitateurs; puisque le wagnerisme coule aujourd'hui à pleins bords; témoin, le Méphistophélès de Boïto.

Il y a vraiment de fort belles choses dans cette œuvre, malgré les étrangetés que l'on y rencontre. Nous citerons seulement les ensembles tels que la symphonie céleste, Satan apparaissant seul dans un nuage, et le chœur restant invisible; l'ensemble des démons et des sorcières; un ravissant duo entre Faust et Marguerite, ainsi que la musique de la grande scène de Troie et la scène d'amour entre Faust et Hélène.

Nous avons déjà fait l'éloge du jeu et du chant de M. Conly (Méphistophélès).

Mme Marie Rozé est vraiment charmante dans son rôle de paysanne; car c'est bien une paysanne simple et naïve que nous avons devant nous, non plus la Marguerite qu'a idéalisée Gounod; et un murmure d'admiration a parcouru toute la salle quand elle est apparue sous les traits d'Hélène.

A propos de Mme Marie Roze, on nous prie de faire ici mention d'une lettre écrite hier à un journal de cette ville pour rectifier une erreur qui avait été commise à son égard par un des rédacteurs. On sait que le rôle de *Carmen* passe pour avoir été écrit pour elle, et M. Strakosch le dit positivement dans ses prospectus. Le journal en question ayant avancé qu'il avait au contraire été écrit pour Mlle Galli-Marié, Mme Marie Roze a craint de paraître en imposer au public, et M. Mapleson, son mari, s'est chargé de la rectification. Il cite un article de la Pall Mall Gazette de Londres, où l'histoire des origines de cet Opéra est racontée tout au long.

Il en résulte clairement que le rôle a bien été écrit pour Mme, alors Mlle Marie Roze, que c'est un engagement contracté par elle en Angleterre, sur ces entrefaites, qui l'a empêchée de le créer, que l'auteur a dû faire certaines retouches à la musique pour l'adapter à la voix moins étendue de Mlle Galli-Marié, et qu'il a fallu même en retrancher un ou deux airs pour le même motif.

Nous comprenons cette juste susceptibilité de l'artiste, et nous nous empressons d'y faire droit.

Hier soir, a été exécuté devant une demi-salle la *Bohémienne*, de Balfe, et nous le regrettons. Cette exécution méritait d'attirer un public plus nombreux. Mlle Carrington est une fort jolie chanteuse à la voix très sympathique, et l'artiste sait la manier fort habilement. Elle a obtenu beaucoup de succès, plusieurs rappels et de grands applaudissements dans une charmante valse de sa composition, avec accompagnement de flûte.

M. Perugini chantait hier un rôle tout à fait à sa taille et il y a déployé une grâce, un sentiment que nous ne lui connaissions pas.

Nos compliments à MM. Gottschalk et Conly.

Demain soir le "Trovatore" avec Mlle Torriani dans le rôle de Léonore.

—Dis donc, elle me botte, ta belle mère; dommage qu'elle est *ordinairement* chauve.
—Ça lui vient d'une fièvre causée par un soulier mal fait.
—Elle va mieux!
—Mais oui, *la vieille chauve sourit*, depuis qu'elle porte des bottes FAUCHE.

Opinion de la presse parisienne sur Blanqui.

La mort de Blanqui est, pour la presse parisienne, une occasion de prononcer son jugement sur le vieux révolutionnaire. Le *Temps* s'exprime ainsi :

La mort de Blanqui ne saurait, sous aucun rapport, être considérée comme un événement d'une importance politique quelconque. Depuis longtemps cet homme, qui a été, on peut le dire, l'incarnation du génie ou plutôt de la monomanie de la conspiration, n'exerçait plus aucune sérieuse action personnelle. On se servait de son nom dans les milieux révolutionnaires; on lui décernait la présidence d'honneur dans les réunions publiques; on le hissait sur un perpétuel pavois comme une idole hindoue; mais, en réalité, s'il était encore un fétiche, il n'était plus un chef.

De son côté, M. Ranc publie dans le *Voltaire* le curieux éloge que voici :

Homme d'Etat, je ne m'en dédis pas! Il savait manier les hommes, il était né pour gouverner. Dans nos longs entretiens, quand il avait cessé de m'interroger, il me ravissait par son entente des affaires, par la justesse de ses vues, par la profondeur de ses aperçus sur la politique générale. Patriote ardent, il était de la grande école française, celle d'Henri IV, de Richelieu, de la Convention. Il ne donnait pas dans les rêveries humanitaires et les niaiseries cosmopolites. Lisez ses admirables articles de la *Patrie en danger!*

Esprit net, avisé, pratique, il avait l'horreur de la déclamation et des déclamateurs; il avait le dédain des fabricateurs de programme. Si on voulait l'exaspérer, on n'avait qu'à lui demander quel serait son programme au cas où le lendemain d'une révolution triomphante, le peuple le porterait au pouvoir. "Mon programme! disait-il en levant les épaules, mais je ne sais pas quel il sera; je ne sais ce que je ferai; j'agirai suivant les circonstances!" Ainsi parlait Auguste Blanqui. Je n'insiste pas, car on ne manquerait pas de dire que je veux présenter le vieux conspirateur comme le père de l'opportunisme.

Voici maintenant sur Blanqui, l'opinion de M. Charles Bigot, du *XIXe Siècle* :

Qui ne connaît que ses violences de langage, que les échauffourées inopportunes ou même criminelles où sa main s'est trouvée, est tenté de le juger sévèrement. Qui eût connu le fond de son âme trouverait peut-être qu'il fut à plaindre au moins autant qu'à blâmer. J'ai entendu affirmer par des gens qui avaient eu en mains un nombre considérable de ses lettres qu'il y avait en ce conspirateur, en ce révolutionnaire sans scrupules, un être aimant, tendre, délicat. L'humanité est faite de ces contrastes. Il se peut encore que la prison et la solitude, ces deux mauvaises conseillères de l'intelligence, eussent aigri et faussé un esprit naturellement inquiet et mal équilibré. Il croyait sincèrement travailler pour le bien de l'humanité alors qu'il ne lui fit guère que le mal qui dépendait de lui. Blanqui fut au moral un malade; il ne réussit qu'à rendre malheureuse pour lui-même et dangereuse pour la société, une vie qui eût pu être utile. C'est la santé de la raison qui fait le prix de tous les autres dons.

Si l'économie conduit à la fortune, en allant à l'Etoile Rouge on va droit à l'économie.

—Il y aura dorénavant à Paris 118 postes-vigies de sapeurs-pompiers, par suite de la création de 38 nouveaux postes-vigies. Cinq nouvelles pompes à vapeur seront achetées. Paris en aura donc neuf, ainsi réparties : à la préfecture de police, à la caserne de Grenelle, à la caserne de Château-Landon, à Ménilmontant, rue Pomart, rue de Rome, et dans les onzième et treizième arrondissements.

Un comble pour jour : l'H. M.

Allez tous à l'H. M.

Le Canal de Panama.

La circulaire suivante a été adressée par M. Ferdinand de Lesseps à tous les souscripteurs d'actions du Canal de Panama :

Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la répartition des actions de Panama mises en souscription publique, les 7, 8 et 9 décembre courant, aura lieu sur les bases suivantes :

Souscriptions par préférence.

Les actionnaires et délégataires de Suez, ainsi que les premiers souscripteurs de Panama, auxquels un droit de préférence a été réservé, recevront toutes les actions qu'ils ont souscrites.

Souscriptions réductibles.

Les souscriptions de 1 à 5 actions recevront l'intégralité de leur demande.

Les souscripteurs de 6 à 20 actions recevront chacun 6 actions.

Les souscripteurs de 21 actions et audessus recevront 25 0/0 de leur demande, soit 75 0/0 de réduction sur le montant de leur souscription.

En conséquence les souscripteurs

de 21 à 24 actions recevront 6 actions
de 25 à 28 — 7 —
de 29 à 32 — 8 —
de 33 à 36 — 9 —

et ainsi de suite, à raison de 1 action pour 4, et de 1 action en plus pour chaque fraction de 4.

Versement de 100 fr. par action attribuée.

Le versement complémentaire de 100 francs dû sur les actions attribuées aux souscripteurs est dès maintenant exigible.

ASSEMBLÉES CONSTITUTIVES.

Aux termes de la loi et des statuts, les assemblées constitutives doivent être composées d'un nombre d'actionnaires représentant la moitié, au moins, du capital social.

Tout actionnaire peut assister à ces assemblées constitutives, quelque soit le nombre d'actions dont il est souscripteur.

Il importe, pour assurer la prompte constitution légale de la Compagnie et permettre de commencer sans retard les grands travaux d'exécution du canal de Panama, que tous les actionnaires assistent, au premier appel, à ces assemblées constitutives ou s'y fassent représenter.

Les actionnaires qui ne pourront pas assister aux assemblées constitutives n'auront qu'à signer un pouvoir, au moyen duquel ils se trouveront représentés.

Une formule de pouvoir vous sera donc remise pour recevoir votre signature, au moment où vous ferez votre versement de 100 francs.

Veuillez agréer, etc.

Le Président Directeur,
FERDINAND DE LESSEPS,

Première assemblée constitutive.

Les souscripteurs sont informés que la première assemblée générale constitutive de la Société est convoquée pour le lundi 31 janvier 1881, à deux heures de relevée, au Cirque-d'Hiver, boulevard des Filles-du-Calvaire, à Paris.

A l'effet :

1° De vérifier la sincérité de la déclaration de souscription du total du capital social et des versements effectués;

2° De procéder à la nomination d'un ou plusieurs commissaires chargés d'évaluer les apports faits à la Société et les avantages attribués par les statuts, de vérifier les comptes de dépenses antérieures à la constitution de la Société, et d'apprécier l'allocation annuelle à attribuer aux administrateurs, en exécution de l'article 28 des statuts.

Les actionnaires seront admis à l'assemblée sur la production de leur récépissé de souscription.

Tout souscripteur a le droit d'assister à cette assemblée, quel que soit le nombre des actions par lui souscrit.

Paris, le 28 décembre 1880.

FERDINAND DE LESSEPS.

Rien ne convient mieux, avec les costumes courts portés aujourd'hui, que la BOTTE FAUCHE. L'H. M.

Décédée hier, à 2 heures du matin, à l'âge de 78 ans, Dame AZEMA AVART, veuve de Guy Allard Duplantier. Les amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu, AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie du matin. Le corps est exposé à sa dernière résidence, rue Mandeville, No 148, entre Remparts et St-Claude.

Les journaux de la paroisse Est Baton Rouge, sont priés de vouloir bien reproduire le décès ci-dessus.

Décédé, hier après-midi, à 3 1/2 heures, à l'âge de 7 ans, CHARLES WALTER VIAVANT, fils de Henri Viavant et d'Alice Bordelon.

MESSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera dite SAMEDI, le 22 janvier 1881, à 8 heures du matin, à l'église Immaculée Conception, pour le repos de l'âme de NUMA LANDRY, Jr. 21 janv—1f.

REMERCIEMENTS.—La Société des Dames Servantes des Pauvres, prie les dames organisatrices de la foire, tenue dernièrement dans la salle Grunewald, au profit de l'Asile des Sœurs Marianites de Ste Croix, d'agréer ses remerciements empressés pour le versement de $45 45 dans sa caisse de secours, produit de la représentation de la Pantomime de "Cendrillon" et du bal d'enfants donnés le LUNDI, 17 janvier 1881.

MME S. BLANCO, Présidente.
21 janv—1f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS IMPORTANT : Une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu à l'Asile, CE SOIR, à 7 heures, pour procéder à l'organisation du Bal Annuel. M. le Président ose espérer que MM. les sociétaires se rendront à son appel, pour prêter leur aide à l'administration.

Par ordre du président,
J. SCHWEITZER.
L. SIMON, secrétaire. 21 janv—1f

Avis aux Porteurs de Warrants.

BUREAU DU TRÉSORIER D'ETAT,
Nile-Orléans, 20 janvier 1881.

Le paiement ci-dessous des WARRANTS AU PRO RATA sera fait à partir de VENDREDI, 21 janvier, où les détenteurs de warrants les délivreront en quantités correspondant à leur tableau de pro rata :

Fonds général constitutionnel, 1880..20 pour cent
Fonds général des ingénieurs, 1880..25 pour cent
1er district de levée..........25 pour cent
5me district de levée..........50 pour cent

E. A. BURKE,
21 janv—1f Trésorier d'Etat.

E. J. HART & CO.,
IMPORTATEURS,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
En magasin et à livrer par Alphonse et Marie, Orion, &c, &c.

100 caisses Moutarde de Bordeaux, H Dufour,
500 .. Sardines à l'huile, 3/4 poisson choix.
200 .. Fruits assortis à l'eau-de-vie,
150 .. Champignons de Paris, bon choix
500 .. Cerises à l'eau-de-vie, grand et petit format,
200 barriques Vins, P. Clermont & Co., J. Bigny, Dabadie,
500 caisses Vins fins—Ch. Brun, Margaux, &c.
50 .. Liqueurs T. Cosmarit & Co—Chartreuse, Marasquino, Dantzick, &c., &c.
200 .. Sardines Lemarchand, sans arêtes, Maquereaux sans arêtes, Cèpes, Pâtés, Olives de Séville, Thon à l'huile, Truffes, Cornichons, &c., &c.
100 barillets Olives 1er choix—44, 88, 110 ch &c,
500 barils Vins de la Californie—S. Lachman & Co
25nov—D.Ma.V

Rideaux de dentelle de Bruxelles, MOUSTIQUAIRES, ETC.,

Nous signalons à l'attention particulière des acheteurs notre nouvel assortiment de

Rideaux de dentelle de Bruxelles,
Rideaux Français brodés de dentelle
RIDEAUX de Dentelle Nottingham,
Moustiquaires brodées de dentelle
Et une variété choisie de
ARTICLES DE MENAGE
Qui viennent d'être reçus.

D. H. HOLMES,
155 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine
19 jan—CF

THÉATRE DE L'OPERA.
VENDREDI.
RELACHE.

SAMEDI, 22 JANVIER 1881.
GRANDE MATINÉE
(D'OPÉRA.)
LES DRAGONS DE VILLARS.

Opéra comique en 3 actes,
Paroles de MM. Lockroy et Cormon,
Musique de A. Maillard

Sylvain	PELLIN
Belamy	MAUGÉ
Thibaut	FLEURY
Un pasteur	ROSSI
Un dragon	ALEXANDRE
Un lieutenant	GINEST
Rose Friquet	Mme Emilie AMBRE
Georgette	Mlle De VILLERAY
Une jeune fille	Mlle A. JULLIEN

Aussi Grand Tirage de Prix de Valeur, sous la direction de Mme Ambre, consistant en Bagues en Diamant, Bracelet et Poupées Françaises.

SAMEDI SOIR, 22 JANVIER 1881.
Quarante-quatrième Soirée de Souscription.

LA JUIVE.

Grand Opéra en cinq actes. Chef-d'œuvre d'Halévy.

Eléazar	MM. TOURNIÉ.
Brogni	JOURDAN.
Léopold	ESCALA.
Ruggiero	ROSSI.
Albert	MUSSY.
Un crieur	MENNESSON.
Un officier	CORRIVEAU.
L'Empereur	BASILE.
Un homme du peuple	GENIN.
Rachel	Miles DELPRATO.
Eudoxie	DeVILLERAY

Grand ballet—Dans le 1er acte Valse par Miles Da BELLA et GOSSI.
Dans le 3e acte, La Tour Enchantée, Mlles HENNECART, LA BELLA et GOSSI, et le corps de Ballet.
Les ballets sont sous la direction de M. Massilier.
CHEF D'ORCHESTRE..........M. MOMAS
La bague en diamant et les bracelets qui doivent être tirés à la matinée, sont exposés au magasin de M. Strong, bijoutier, 115 rue du Canal.
21 janv—

Représentation de l'Union Française.

Les personnes qui ont bien voulu se charger de placer des billets sont priées de se rappeler que le règlement aura lieu SAMEDI, 22 du courant, à 7 heures du soir, au siège de la société, No 9 rue St-Louis. Après cette date, les billets non rentrés seront considérés vendus.
Par ordre de la Direction,
H. BILLARD, Secrétaire.
21janv—2f

Nouveau Théâtre St-Charles de Bidwell.

Vendredi, 21 Janvier 1881.
Cinquième soirée de la
Grande Compagnie Internationale d'Opéra
DE STRAKOSCH & HESS.
IL TROVATORE,
Opéra populaire de Verdi.

Mlle OSTAVA TORRIANI	Léonor
Mlle ANNANDALE	Azucena
Mlle ARCONE	Inez
Mr BYRON	Manrique
Mr CARLETON	Comte de Luna
Mr G. F. HALL	Fernand
Mr TILLA	Ruiz
Chef d'orchestre	S. BEHRENS

Demain, Samedi, 22 Janvier,
GRANDE MATINÉE DE GALA.
CARMEN,
Opéra de Bizet.
MARIE ROZE..........CARMEN
Samedi Soir—Fra Diavolo.
Dimanche Soir—La Bohémienne.
Lundi, 24 janvier—Méfistofèle.
Mardi, 25 janvier—Guillaume Tell.
21 janv—

Théâtre St. Charles de Bidwell.
GRANDE SOIRÉE POPULAIRE
DIMANCHE SOIR, 23 JANVIER.
LA BOHÉMIENNE.
Prix populaire. Admission 25, 50 et $1.
Pas de Prix extra pour les Places réservées.
21 janv—3t

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : No 33 RUE DU CAMP.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à l'article 10 de sa Charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1880

Primes reçues pour :

Risques d'incendie		$114,644 46
Risques de rivières		20,925 13
Risques maritimes		4,501 38
Total des primes reçues		$140,070 97
Reçu pour des risques non-expirés de l'année 1879 et surplus		110,504 41
		$250,575 38
Moins :		
Pertes d'incendie	$ 23,163 33	
Pertes de rivières	4,798 73	
Pertes maritimes	175 79	
Réfaction	15,280 29	
Ré-assurances	8,364 62	
Primes remboursées	7,326 92	
Per es non-ajustées	4,000 00	
Licences et taxes	2,709 79	
Dépenses, commissions, etc, moins l'escompte sur l'intérêt	14,902 64	$ 80,724 23
Profits et surplus		$169,851 15

La compagnie a l'actif suivant :

Billets, actions, capital	$ 43,096 87	
Comptant en banques et caisse	94,959 84	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	152,153 62	
Billets à recevoir	13,063 50	
Meubles et installations de bureau	2,613 50	
Primes en voie de collection	24,974 50	$330,850 90
Passif :		
Capital-actions	$150,000 00	
Fonds de réserve	10,274 79	
Surplus	143,323 87	
Pertes non-ajustées	5,459 18	
Intérêt, dividendes, etc, ici accusés, payables sur demande et au crédit des actions du capital	21,793 06	
	$330,850 90	

L'état de situation ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1881.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 19 janvier 1881.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des profits nets de l'année expirant le 31 décembre 1880, à savoir :

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent intérêt dividende sur le capital payé, faisant un total de quinze pour cent (15 pour cent par an.

Cinq pour cent pour le fonds de réserve, conformément à la section 3, Article VIII de la Charte.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assurances dites : participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil des Directeurs.

JACOB ALEXANDER,	A. A. MAGINNIS,
LEON BERTOLI,	E. S. LEVY,
H. H. BIERHORST,	LOUIS A. WILTZ,
L. B. CAIN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL,
I. N. MARKS,	WALSH MARKS,
CHAS. HERMARD,	OTTO THOMAN,
C. TAYLOR GAUCHE,	GEO. WATERS,
A. H. ISAACSON,	A. H. SEWARD.

21 janv—1m

A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
TAPIS
DES DERNIERS GENRES ET MODELES,
Le plus grand stock du Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix conviendront à tous.
9 janv—

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
13 jan—1m D Mar J

ENCORE UNE TUILE POUR LA CONCURRENCE!

La grande exterminatrice des PRIX ÉLEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!

Bottes claquées, pour demoiselles,
75c la paire.
Bottes claquées, pour dames,
$1 la paire.
Bottes en peau, pour fillettes,
75c la paire
Brodequins en peau, pour fillettes,
75c la paire.
Pantoufles en drap, à dessins, pour dames
50c la paire.
Bottes lacées, pour bébés,
25c la paire.
Splendides bottines pour messieurs,
$1.50 la paire.
Bons brodequins, en peau, pour enfants,
75c la paire.
Belles bottes à talons pour enfants,
75c la paire.
Bottes à boutons, claquées,
$1 la paire.

Et plus de 200 caisses de souliers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.

PRESSEZ-VOUS!! VIVEMENT!!

Toujours en vente :

LE BLACK CROOK!
LA BOTTE FAUCHE!

Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs,

Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.

10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.

L'Etoile Rouge!
Coin Canal et Baronne.
NLLE-ORLEANS, LNE.
ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE," rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Pendant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1an

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., à Mareuil-sur-Ay. DRY VERZENAY Napoleon's Cabinet, Monopole, cuvée spéciale.

A vendre par J. B. SOLARI, JOS. VIGNES, CLARK & MEADER, A. E. TOURNE, CHS. LACOUME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR HÉRO, Et par E. J. HART & CO, 77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins, Hauterive, Grande Grille
EAU DE FRIEDRICHSHALL.
A vendre par les importateurs, les pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
2 avril..1an D.Mar.V

LES MEILLEURS CHOIX —EN— PARDESSUS!

ULSTERS,
ULSTERETTES,
VETEMENTS DE TOILETTE,
VETEMENTS DE TRAVAIL,
—ET—

Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.

Un examen est prié d'être fait, la comparaison est défiée et tout le monde est bien venu chez

Léon Godchaux,
81 & 83 Rue du Canal.
16 jan—

Mme RAPHO,
29.......RUE BOURBON.......29

Spécialité de bonnets de linge, bonnets à ruban, cols et manches empesés, unis, brodés et fantaisie, linge confectionné pour dames, pantalons, chemises, camisoles, jupons, peignoirs, robes de baptême, robes courtes, tabliers, barettes, costumes d'enfants en piqué et de flanelle, layettes, nouveautés de tous genres. Magnifique assortiment de dentelles et entre-deux de lettres venant de Paris ainsi qu'un grand assortiment de broderies, de dentelles torchon et de guipures blanches et noires; toutes ces marchandises sont fraîches et se vendent à très bas prix. Nettoyage de gants à 10 cents la paire et blanchissage en fin.
19 déc—D. Mar, V.—Sm.

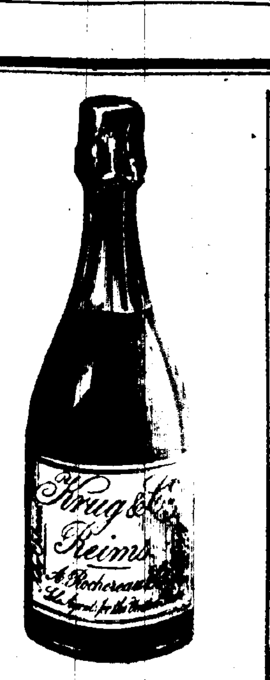

KRUG & CO., CHAMPAGNE.
A. ROCHEREAU & CIE.
16 & 18 rue St-Louis, NOUVELLE-ORLEAN
6 rue South William, NEW YORK
SEULS AGENTS.
25 déc—1m

Un bon livre est la MEILLEURE ÉTRENNE.
H. BILLARD, LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

10,000 volumes pour Etrennes.
PAPETERIES NOUVELLES.
Plumes, Porte-plumes, porte-crayons or,
Porte-monnaies,
Albums à Photographie,
Pupitres, Nécessaires, Boîtes à ouvrage,
Dominos, Lotos, Damiers, Etc., Etc.
Scrap Books, Picture Books,
Boîtes de couleurs, Boîtes d'instruments de Mathématiques, Pinceaux, &c.
Livres à images pour jeunes enfants.

Reçu par steamer Mississippi :
Un envoi des célèbres CHOCOLATS NAPOLITAINS de Guérin-Boutron, Chocolats à la crème, MASSON, DRAGÉES et PRALINES SURFINES,
FRUITS CRISTALLISÉS.
23 déc—

Avis aux consommateurs de gaz.
RÉDUCTION DE PRIX.
Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans,
14 janvier 1881.
A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt payement.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
JAMES JACKSON, Président.
15 janv—3mPP

Terre Rizière à louer.
600 arpents ou davantage de la meilleure terre rizière située à moins de 4 milles de la Nouvelle Orléans, sur le fleuve Mississippi, ainsi que les étables, cabanes, pâturages, entrepôts, etc., etc., qui y appartiennent. Pour le prix et les conditions, s'adresser à LANGE & LEGENDRE. 115 rue Decatur.
16janv—6f

MODES ET ROBES.
Modes d'Automne et d'Hiver
—CHEZ—
Mme E. FOERSTER,
Etablissement de Modes et de Couture.
15.........RUE BARONNE.........15
En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens
à soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.
Toques et Capottes
pour fillettes et enfants.
Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.
Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est
LA CONFECTION DES ROBES,
selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.
ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.
15.........RUE BARONNE.........15
7nov—6m

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO., 100 RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Tailes cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Rotin et Napier. Tapis de cheminées et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes françaises et anglaises, Boiseries et jutes. Tapis, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie de, tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à tentes.

Dessous de table anglais et américains de toutes les grandeurs

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches ou couleurs et damassées.

Articles de tous genres pour tapissiers.
8 Sbept—6m

M. A. NADAL
42 - - - - - - RUE DECATUR - - - - - - 42

LIQUEURS FINES DE LA MAISON
E. CUSENIER FILS AINÉ & CO., DE PARIS,
EN PANIERS.

Fontaine et cabarets de 3 et 4 bouteilles composés des liqueurs suivantes : Cacao Vanille, Crème de Moka, Pépermint, Cacao Chouva, Crème de Vanille, Kummel, Curaçao Sec, Liqueur Jaune, Prunelle, Curaçao Doux, Anisette, Marasquin, Crème de Noyaux, Crème de Cassis. — Aussi Absinthe, Vermouth, Kirsch, Amer Cusenier, Jus de Fruits, Jus de Framboises, Jus de Groseilles,

A VENDRE PAR
M. A. NADAL.
Seul Agent de la dite Maison,
EN DEBARQUEMENT

Du steamer "Missis-sippi": Fruits Glacés et mi-sucré de Clermont-Ferrand, tels que : Fruits assortis, Abricots avec et sans noyaux, Prunes, Mirabelles, Cerises. — En magasin : Vins fins de la maison Pierre Chabanneau & Co., Caves du Grand Hôtel de Paris, Ludon-Médoc, Château Pomys, St-Julien-Charles, Monton d'Armailhac, Château Léoville, Château Kirwan, Graves, Latour Blanche, Vins de Bourgogne de la maison Paul Guillemot de Dijon, garantis d'origine, Chablis, Chablis Clos, Fleurie, Beaune, Volnay, Pommard, Clos Vougeot, Chambertin, Vins Rouges et Vins Blancs en barriques et demi-barriques. Vins en caisses de diverses marques, Champagne DELMONICO de la maison BURCHARD DELBECK & CO, Cognacs, Absinthe et Kirsch PERNOD, Vermouth NOILLY PRAT, Muscat de Frontignan VERITABLE, Huile d'Olive en caisses et en estagnons de la maison A. PUGET de MARSEILLE, dito dito de la maison FEYRET & PINSAN de BORDEAUX, dito dito de la maison DUSSAC & BAUDOUAN de BORDEAUX, Petits Pois, Champignons, truffes, Pickles, Câpres, Olives en barils, Pâtés Truffés, Mortadelle, Thon à l'huile, sauce d'Anchois, Fruits au Jus de la maison Vve NELSON DUPOY et FILS, Eau de Fleurs d'Oranger en caisses et en estagnons. Vins de Sherry de la maison Pemartin de Xeres, Port Wine, etc.

24 déc—1m—D Mar V A vendre par M. A. NADAL.

POUR LES FETES, SCHMIDT & ZIEGLER,
49, 51, 53 ET 55 RUE PETERS, PRÈS POYDRAS

Agents des Liqueurs Fines de la célèbre Maison
MARIE BRIZARD & ROGER, DE BORDEAUX.

Liqueurs de cette marque en caissons de 2 et 4 bouteilles et demi-bouteilles, en caisses de 12 bouteilles et carafes, en paniers de 2 pomponelles, Eau de vie de Dantzick, etc., etc.

Vins fins de la maison bien connue des Messieurs SEIGNOURET FRÈRES, de Bordeaux, en barriques, demi-barriques, en caisses de grandes et demi-bouteilles des marques suivantes :

Château Dillon, Blanquefort, Côtes de Fronsac, Côteaux Bourg, Montferrand, Pompignac, Flayrac, St-Estèphe, Château Terrefort, Margaux Léoville, Château Talbot, Haut Brion, Château Larose, Pontet-Canet et St-Julien.

COGNAC. Otard Dupuy & Co., Seignouret Frères, Bisquit Dubouché & Cie, J. V. Demon & Co., Sazerac, etc., en caisses de grandes et demi-bouteill. et huitièmes de pipes.

VINS de Bourgogne Clos de Vougeot, Volnay, Pommard, Chablis, Nuits St George, Moulin à vent, Beaujolais et Château la Chaise—CHAMPAGNE G. H. Mumm & Cie, sec et double sec, L. Rœderer, Krug & Co, Bollinger et Tisane de Champagne de Fréminet & Fils en grandes et demi-bouteilles.—DIVERS Vins de Muscat, Malaga, Porto, Sherry, Catawba doux, Angélica, Bière de Bass et Allsopp de E. J. Burke, Porter, Gin de Hollande, Irish & Highland Whiskey, Bénédictine, Kirsch et Absinthe de E. Pernod, Vermouth Noilly Prat & Co, Martini Sola & Co, Burnett Vieux Tom Gin.—CONSERVES: Fruits au Jus et à l'Eau-de-vie, tels que Prunes, Abricots, Pêches et Poires, Pâtés Truffés, Prunes en jarres de 1 et 2 livres, Thon à l'huile, Olives, Câpres, Petits Pois, Champignons, Sardines à l'huile et aux Tomates, Cerises à l'eau-de-vie, etc., etc., etc. Le plus grand assortiment sur le marché.

A VENDRE PAR SCHMIDT & ZIEGLER.
25 déc—1m DMaV

W FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.
Montres, bijouterie,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7avril—66 1an DMaV

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

RECLAMATIONS DE GUERRE.

La Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 22 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer :

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à
T. W. TALLMADGE & Co.
Avocats, Washington, D. C.
9 déc—au 27 fév. Dim. Mer. Ven.

La Célèbre Madame Léonce.

ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!...... Voulez-vous des numéros gagnants!...... Venez.......
RUE des REMPARTS, 155,
Entre St. Anne et Dumaine,
Ecrire franco, Boîte No 329 Post Office
19 jan—CF

On désire,

POUR salle à manger, une grande table à extension en acajou, vieux genre, avec joli pied si solide. Un bon prix sera donné pour une répondant à la description. S'adresser à E. L. R., boîte de poste 629. 19 jan—1 sem

On demande

DES JEUNES FILLES pour leur apprendre à faire des cigares à la machine. Travail léger, propre, facile à apprendre, continu et bien rétribué. S'adresser au No 61 Orleans street, 2me étage.
16 janv—CF F. HASHNEL.

Demande

PAR une jeune fille, de deux petites chambres garnies. Elles seraient préférées dans un coin... S'adresser, indiquant ... leur location.
... 16 an...

PHOTOGRAPHIES,
—CHEZ—
WASHBURN,
109 Rue du Canal.
&
PRIX RÉDUITS!
LAMBERTYPES
UNE SPECIALITE.

Le même travail supérieur exécuté en tout temps, le premier comme genre, fini et qualité. Le public est cordialement invité à venir examiner nos travaux et s'assurer de nos prix avant d'aller ailleurs.
24 déc—1mDMaV

MAGASIN D'ART —DE— LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Bas ise Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je fournis les Photographies les meilleures et des dernières genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions Plus raisonnables que jamais, eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont su acquérir. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
5 déc—6mois

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et la graine de coton, etc., tenus par BISCONTEAU FRÈRES, à l'angle des rues Bayou et Broad, Nlle-Orléans, La.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
18nov—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 JANV—CLASSE No 16.
Tirage de 4 heures P. M

20	24	39	57	68	10	17	76	64	3	6	38

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature ce 20 janv 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN.
LOUIS E. SULIE,
Commissaires.

Les listes de nos tirages quotidiens peuvent être vues en tout temps, chez ... de la Compagnie